

QUI SOMMES NOUS

L'A.D.E.P.AP.E. 59 (Association Départementale d'Entraide des Personnes Accueillies en Protection de l'Enfance du Département du Nord - Pupilles de l'État et Assimilés), est une association affiliée à la F.N.A.D.E.P.A.P.E et donc reconnue d'utilité publique, éligible à la défiscalisation. Elle a été créée en avril 1954 et a pour objet de **venir en aide moralement et matériellement à ses membres (orphelins, enfants nés sous X ou placés suite à des maltraitances ou des problèmes familiaux)**. À partir de leur majorité, l'association participe à l'effort d'insertion sociale de ces jeunes sans soutien familial, développe leur esprit de solidarité et établit entre eux des relations sociales et amicales.

L'A.D.E.P.A.P.E. du Nord est l'une des plus importantes de France à cause d'un taux de placement des enfants particulièrement élevé, lié entre autres aux conditions sociales défavorables du département. C'est une association d'**entraide des personnes accueillies en protection de l'enfance**, c'est-à-dire qu'elle est **gérée par ses bénéficiaires**, qu'elle représente : la majorité des membres du Conseil d'Administration revient statutairement à d'anciens enfants placés, le Président ou la Présidente est une personne anciennement accueillie en protection de l'enfance.

QUELQUES CHIFFRES

Nombre d'adhérents en 2018 : 517.

Nombre de colis alimentaires distribués en 2018 (hors colis de Noël) : 1970.

Nombre de colis de Noël distribués aux aînés et aux bénévoles en 2018 : 92.

Nombre de jeunes aidés par l'association en 2018 : 239.

Situation des jeunes aidés à leur entrée dans l'association en 2018 : 107 demandeurs d'emploi, dont 12 en Garantie jeune, 69 étudiants ou lycéens, 11 en formation professionnelle, 2 en école de la 2^e chance, 2 en service civique, 46 salariés, 2 en congé maternité.

FONCTIONNEMENT ÉCONOMIQUE DE L'ASSOCIATION

Les ressources de l'association sont constituées de subventions, cotisations d'adhérents, dons et legs. Concrètement, l'association bénéficie d'une convention avec le Conseil Départemental, qui couvre par une subvention les actions en faveur des jeunes de 18 à 25 ans et une partie des frais de fonctionnement. Chaque adhérent de l'A.D.E.P.A.P.E. 59, qu'il soit bénéficiaire ou non des actions de l'association, s'acquitte d'une cotisation de 10 euros minimum.

Les aides apportées par l'association sont d'abord un accompagnement sociale et humain, et aussi des aides financières (destinées aux jeunes de 18 à 25 ans et couvertes par la convention avec le Conseil Départemental) et des aides en nature :

46 274 kg de denrées alimentaires ont été distribués en 2017 grâce à un partenariat avec la Banque alimentaire ; de nombreux dons de vêtements ou de mobilier ont été rendus possibles par des partenariats avec divers acteurs (associations comme le Secours Populaire, entreprises locales comme la Nouvelle Pharmacie de la Mairie à Lomme). L'accompagnement social des adhérents (qui leur permet notamment de bénéficier des dispositifs sociaux de droits commun, comme les diverses allocations de la C.A.F.) est réalisé par deux professionnelles qualifiées (1,5 ETP) dont le salaire est pris en charge par la convention avec le Département. L'activité de l'association repose aussi largement sur l'investissement d'une équipe de bénévoles, qui ont réalisé 11 546 heures de travail en 2017.

NOS BESOINS

Notre association est actuellement confrontée à de nouveaux besoins : de plus en plus de ses jeunes adhérents se retrouvent à la rue, livrés à eux-mêmes lorsqu'ils atteignent leurs 18 ans, car l'État n'a plus de capacités d'accueil disponibles dans ses centres et ces jeunes n'ont pas de réseau familial pour pallier leurs difficultés de logement et de ressources.

En outre, notre installation dans des locaux loués à Lomme est de plus en plus problématique, car elle n'est plus en adéquation avec des besoins grandissants. En effet, le stockage des denrées destinées à la distribution de secours alimentaires se fait dans un garage sans électricité qui n'est pas attenant aux locaux de la permanence. De plus, malgré l'implication de nombreux bénévoles, ces locaux ne disposent pas des surfaces et commodités nécessaires à un accueil de qualité. **L'association est donc à la recherche de ressources (dons financiers ou matériels) pour permettre d'emménager dans des locaux adaptés à ses missions et donc d'améliorer la qualité des prestations fournies.**

NOTRE PROJET

En réponse à ces besoins, nous avons identifié un bien immobilier répondant aux critères d'accès, de structure et de disponibilité. Il permettrait principalement l'installation de notre permanence et la réalisation de 5 studios pour l'accueil temporaire de nos adhérents SDF.

Le coût total du projet a été chiffré à 307 000€ ce qui inclus l'achat du bien immobilier (256 800€), sa mise aux normes pour l'accueil du public et les travaux d'aménagement.

Nous disposons actuellement de 223 000 €, sommes provenant de fonds propres, de donations de particuliers, et tout récemment d'un soutien financier et logistique important des fondations AnBer, Indosuez, Jacpamu et Nature et Solidarités 59. À ce

jour, il nous manque donc 33 000 € pour pouvoir acheter dans un premier temps le bien qui nous est réservé jusqu'en avril. Par la suite, au deuxième semestre, des actions seront encore menées pour réunir la somme manquante pour la mise aux normes et notre installation.

NOTRE APPEL

Nous continuons donc à faire appel à un mécénat de particuliers ou d'entreprises, sachant que les dons sont déductibles des impôts à hauteur de 66 % pour les particuliers et de 60 % pour les entreprises.

Les dons se font de manière traditionnelle, en envoyant un chèque à l'association (ADEPAPE 59, 2, rue de l'Hôtel de Ville, 59160 LOMME) ou sur notre cagnotte en ligne (Leetchi).

EN CONCLUSION

Nous insistons sur le fait que les personnes qui ont été placées en foyer ou famille d'accueil (Aide Sociale à l'Enfance, anciennement D.D.A.S.S.) ne doivent pas hésiter à nous contacter en cas de difficultés. Nous serons heureux de les aider.

Dans tous les cas de figure, pour nous joindre, n'hésitez pas à consulter notre site internet (www.adepape59.fr) ou à nous appeler au 03 20 08 38 77.